



Maison de la Gibauderie

PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 26 MAI 2023

ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Sophie Jousseume (présidente) qui l'anime avec Aurélien Lautard (directeur).

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 19 h

Ordre du jour :

- 1-Bilan 2022 : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier.
- 2-Perspectives 2023 : rapport d'orientation, budget prévisionnel 2023, adoption des montants des adhésions 2023-2024.
- 3-Vie associative : élection des candidats au Conseil d'Administration.

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres actifs que :

- 43 membres actifs étaient présents,
- 26 membres étaient représentés par un pouvoir,
- 2 associations partenaires étaient représentées par 3 membres,
- Le total des membres actifs présents et représentés est donc de 72.
- Le nombre d'adhérents de l'association est de 665.
- Le quorum est d'un sixième : il n'est donc pas atteint.

Comme le prévoient les statuts, une Assemblée Générale est à nouveau convoquée et peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents et représentés.

Associations partenaires présentes ou représentées :

Gibaularge, Vestibule de la Parole.

Prestataire présent : Jean-Michel Rageau, yoga.

Ville de Poitiers :

Alexandra Besnard, Adjointe à l'Éducation populaire et aux Maisons de quartier et au numérique responsable,

Chantal Noquet, déléguée zéro déchet,

Claude Thibault, déléguée aux parcs et à la nature en ville.

Assemblée Nationale :

Sacha Houlié, député, excusé, représenté par Ryan Lequien, collaborateur parlementaire

Fédération des Centres Sociaux :



## Maison de la Gibauderie

Christophe Parent, président de la M3Q.

Aurélien Lautard anime les transitions en proposant aux adhérents différents quiz leur permettant une meilleure connaissance de l'association.

Jeu de présentation :

- Qui est habitant adhérent ?
- Qui est salarié ?
- Qui sont les habitants membres du conseil d'administration ?
- Qui représente les collectivités locales (mairie, département, région) ?
- Qui représente la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne ?
- Qui est bénévole ?
- Qui a participé au renouvellement du projet ?

### 1-BILAN 2022 :

Sophie Jousseume rappelle que l'Assemblée Générale est le moment de l'année où la Maison de la Gibauderie rend compte de ses actions et présente ses projets aux adhérents, qui ont l'occasion de s'exprimer.

#### 1. Rapport d'activité :

Il est présenté à l'extérieur de la salle, sur la pelouse, sous la forme de panneaux qui présentent les activités et événements qui ont plus particulièrement marqué cette année, panneaux expliqués par les intervenants dans ces différentes activités.

- Élaboration du Projet d'animation globale
- La préparation et le voyage à Paris des ados (février 2023)
- La genèse du projet « Parlons d'Algérie »
- Accueil de loisirs émancipateur
- Le groupe des parents d'enfants porteurs de handicap mobilisé pour leur intégration
- Le groupe de personnes âgées mobilisé pour une fin de vie dans la dignité.

Sophie demande à la salle si les adhérents ont des demandes d'explications supplémentaires ou des commentaires. Un adhérent aurait préféré un rapport plus exhaustif, notamment sur le CLAS et les Accueils de loisirs. Sophie rappelle que celui-ci est consultable en version papier à l'accueil de la Maison de la Gibauderie ou sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2023- Rapport d'Assemblée Générale 2023- Rapport d'activité 2022 ».

Aurélien rappelle que lors des AG précédentes, toutes les activités n'étaient pas présentées, mais seulement les activités plus marquantes de l'année, celles que le Conseil d'Administration souhaite mettre en lumière.

Deux adhérentes s'expriment sur le projet « Parlons d'Algérie ». La première se dit émue et touchée par le spectacle réalisé à partir des témoignages collectés par le collectif Gonzo, avec bienveillance et sans jugement. La seconde, récente



## Maison de la Gibauderie

adhérente, a eu 4 oncles ayant participé à la guerre d'Algérie, a participé aux différentes séquences du projet et a découvert beaucoup de choses, notamment l'existence des camps de regroupement.

### 2. Rapport moral :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2023- Rapport d'Assemblée Générale 2023- Rapport financier 2022 ».

*Présenté par la Présidente,*

*« 2022 était la dernière année de mise en œuvre du Projet d'Animation Globale élaboré pour la période 2019-2022, et reconnu par la CAF de la Vienne et la Ville de Poitiers.*

*C'est la dernière année où nous avons exprimé notre engagement à travers les 3 principes que sont le développement du lien social, la réponse aux besoins des familles et l'éducation populaire.*

*\*Le lien social pour que les habitants se rencontrent et pour lutter contre l'isolement.*

*\*La réponse aux besoins de familles avec une posture d'écoute, pour savoir où sont les besoins, et la mobilisation de moyens pour répondre, dans la mesure du possible, à ces attentes.*

*\*L'Éducation populaire avec la conviction qu'il est important de pouvoir apprendre tout au long de la vie.*

*Ces trois axes ont sous-tendu toute notre activité, dans une grande continuité.*

*L'affirmation de notre identité associative a été un autre fil rouge de notre action. Bien que nous soyons conventionnés avec nos financeurs, notre marge de manœuvre, notre liberté d'action sont bien réelles. Elles sont visibles nettement lorsque l'on compare avec les projets des autres Centres Sociaux Culturels de Poitiers, avec lesquels nous avons à la fois de nombreux points communs mais aussi des différences notables.*

*Enfin, le bénévolat reste une richesse de cette Maison, puisqu'il représente 4 ETP (90 bénévoles participent à l'action de la Maison). Cela est rendu possible par une réelle complémentarité entre les bénévoles et les salariés, une conviction et une pratique qui font partie de l'esprit de cette Maison. Conformément à la volonté du CA, cet état d'esprit a été mis en œuvre par le directeur Aurélien LAUTARD, que nous remercions pour la qualité de son travail pour la Maison.*

*L'année 2022 a aussi été consacrée au renouvellement de notre Projet d'Animation Globale, pour la période 2023-2026, dont je vous parlerai tout à l'heure dans le rapport d'orientation. La conception de ce projet a rassemblé 10 salariés et les habitants volontaires (environ 40 personnes). Les séances de*



## Maison de la Gibauderie

*production collective des objectifs et des actions pour les atteindre ont été animées par la Scop<sup>1</sup> Accolades (la même qui avait guidé le travail des 10 maisons de quartiers avec la Ville et la CAF pour la conception des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs tripartites). La méthode de travail retenue était nouvelle : il s'agissait d'exprimer la vision idéale du quartier, puis d'imaginer quels changements vont se produire au cours de cette transformation, puis ce que la Maison de la Gibauderie peut faire pour contribuer à ces transformations. Nous avons donc raisonné par objectifs, par chemins de changement, plus que par action ou activité. Je développerai ceci dans le rapport d'orientation. Le PAG a été finalisé puis soumis à la CAF fin 2022 pour qu'elle délivre son agrément pour 4 ans. »*

Sophie rappelle que l'Accueil de loisir concerne environ 200 enfants et que depuis plusieurs années une politique de partage des places est mise en œuvre. Si la Maison de la Gibauderie ne peut satisfaire l'ensemble des demandes, aucune famille n'a un refus total. Les demandes des familles sont enregistrées, puis une répartition équitable est effectuée entre les familles. Ce n'est pas un service qu'on achète, chacun doit trouver une place.

### 3. Rapport financier 2022 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2023- Rapport d'Assemblée Générale 2023- Rapport financier 2022 ».

Il est commenté pour les éléments les plus marquants, par Soumia Rabi, trésorière de l'association depuis 2022 (avec Georges Apostolou, comme trésorier adjoint), par un enregistrement vidéo :

- « Le fonds de roulement (254 000 euros) est en bonne santé soit 4.5 mois, le nombre habituel de mois de fonds de roulement étant pour une association de 3 mois.
- Retour à la normale au niveau de l'activité après le Covid, cela signifie plus de charges et de rentrées d'argent.
- On constate un retour du nombre de bénévoles : 2 Équivalents temps plein en 2021 pour 4.5 en 2022. Avant le COVID, on était à 6 Équivalents temps plein.
- Il y a une augmentation de la subvention annuelle de fonctionnement de la ville de 10 000 euros. La subvention de fonctionnement est passé de 120 à 130 000 €. Subvention figée depuis 2017 (à part + 5000 € en 2020 pour le lancement du Bien vieillir) avec une nouvelle convention avec la ville et la CAF.
- L'association n'a pas été impactée par les hausses du coût de l'énergie (eau, électricité, gaz) car celle-ci est prise en charge par la ville.

---

<sup>1</sup> Société coopérative.



## Maison de la Gibauderie

- Plus de dépenses ressources humaines en 2022 : 3 principales raisons :
  - o Des choix de l'association :
    - Revalorisation salariale des Référent familles + Comptable + Accueil
    - Temps de travail supplémentaire (adjoint familles et adjoint Bien Vieillir)
  - o Des raisons indépendantes de la MG :
    - Augmentation de la valeur du point pour les salaires + élevés (Direction, comptabilité, Responsable adjoint Jeunesse, Référente Familles) au 1<sup>er</sup> janvier 2022
    - Augmentation du SMIC à deux reprises pour les 20 autres salariés.
  - o Des économies en 2021 :
    - Congé maternité Responsable Enfance Jeunesse + Arrêt maladie Comptable
    - Poste Bien vieillir arrivé en mai 2021
- La MG a changé de banque, du Crédit Coopératif vers le Crédit Mutuel en raison des services bancaires. Le Crédit mutuel donne satisfaction à la plupart des maisons de quartier.
- Augmentation du nombre de formations des bénévoles et des salariés.
- Notre résultat est de - 10 000 euros (730 000 de charges et 720 000 de recettes).
- Mais notre capacité d'autofinancement est de + 30 000 €.
- Cela nous permet de rembourser l'emprunt de 28 000€ sur la construction de l'extension du bâtiment. L'association doit encore rembourser cette somme pendant 7 ans. Nous avons déjà fait 5 ans depuis juin 2018.

Monsieur Laurent Rivault, commissaire aux comptes, intervient également par un enregistrement vidéo. Il certifie les comptes, qui ont fait l'objet d'un audit, réguliers et sincères et émet une opinion positive sur la solidité financière de la Maison de la Gibauderie. La situation est saine et équilibrée.

### VOTE :

Le rapport moral 2022, le rapport d'activités 2022, le rapport financier 2022, l'affectation de l'excédent budgétaire 2022 aux fonds propres de l'Association sont soumis à un vote groupé à mains levées, un vote séparé n'ayant pas été demandé par les adhérents : ils sont adoptés à l'unanimité des votants.

Pour la ville, Alexandra Besnard apprécie le système d'attribution des places des accueils de loisirs basé sur le partage et les efforts sur la vulgarisation de son Projet d'Animation Globale, représentatif d'un projet d'éducation populaire : une Maison de la Gibauderie à l'écoute pour se remettre en marche. Elle remercie les salariés, les bénévoles, administrateurs ou autres.

### 2- PERSPECTIVES 2023 :



## Maison de la Gibauderie

### 1-Rapport d'orientation 2023 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2023- Rapport d'Assemblée Générale 2023- Rapport financier 2022 ».

Présenté par la Présidente,

*Le Conseil d'Administration souhaite, de façon continue depuis la création de la maison, permettre à tout l'éventail de la citoyenneté de s'exprimer : être simplement adhérent de l'Association et fréquenter la Maison, ou s'investir, participer aux activités en étant bénévole, ou encore participer dans le cadre du pouvoir d'agir, se lancer dans l'action collective pour améliorer la vie dans le quartier.*

*Nous plaçons notre action dans le sillage de la Fédération des Centres sociaux culturels, dont le Congrès national de mai 2023 a été consacré à la Justice sociale et à la Démocratie.*

*Avec l'adoption du Projet d'Animation Globale pour la période 2023-2026, l'action de la Maison de la Gibauderie sera désormais pilotée au regard des 3 objectifs suivants :*

- la contribution au lien social et à la citoyenneté*
- l'amélioration de l'accès des habitants aux droits et aux services*
- la contribution à la transition écologique*

*Concrètement les équipes salariées et bénévoles ont travaillé sur les processus de changement et des programmes d'actions ; ils ont réécrit les projets pédagogiques ; bref l'action quotidienne de la Maison est en train d'être repensée au travers du PAG.*

Le suivi du PAG (qui ne doit pas être rangé dans un tiroir et oublié) se matérialisera par une Rencontre semestrielle consacrée aux 3 cercles (Citoyenneté, Accès aux droits et Transition écologique). La 1<sup>ère</sup> rencontre est fixée au samedi 1<sup>er</sup> juillet. Les salariés et bénévoles seront présents et les habitants qui le souhaitent sont les bienvenus. Chaque acteur de la Maison viendra montrer à tous comment il contribue à la démocratie, à l'accès aux droits et à la transition écologique dans le quartier. Ce sera l'occasion de parler des actions, bien sûr, mais aussi de leurs effets, des résultats qu'elles produisent, conformément à nos engagements en matière d'évaluation.

### 2-Budget prévisionnel 2023 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2023- Rapport d'Assemblée Générale 2023- Budget prévisionnel 2023 ».

Commenté par notre trésorière Soumia Rabi sur un enregistrement vidéo :  
Montant du budget prévisionnel : 735 437,08 euros. On y note une augmentation de la masse salariale par revalorisation salariale suite à l'évolution de la



## Maison de la Gibauderie

convention collective ALISFA des centres sociaux. Cela implique des efforts à faire sur les autres charges et la recherche de nouveaux financements :

- Atelier vélo : subvention de 1000 € pour le matériel par la ville
- Bien vieillir : continuer d'essayer de bénéficier des financements de la CARSAT
- Sorties et séjour : par la ville de Poitiers avec le projet Vacances pour tous.
- Programmation culturelle : à creuser avec l'état et le département.

L'association va travailler en 2023 à anticiper le budget 2024.

### 3-Adoption des montants des adhésions 2023-2024 :

#### Reconduction proposée des tarifs 2022-2023 :

Adhésion famille : 15 euros,

Adhésion individuelle adulte : 8 euros,

Adhésion individuelle « jeune » pour les 10-17 ans : 3 euros

Adhésion pour les associations partenaires : 40 euros,

Adhésion inter maisons de quartier de Poitiers : 1 euro.

VOTE : Le rapport d'orientation 2023, le budget prévisionnel 2023, le montant des adhésions 2023-2024, sont soumis à un vote groupé à mains levées, un vote séparé n'ayant pas été demandé par les adhérents : ils sont adoptés à l'unanimité des votants.

### 3-VIE ASSOCIATIVE :

#### -Élection des candidats au Conseil d'Administration :

4 administrateurs sont sortants, au terme de leur mandat de 3 ans et se représentent :

Moudar Alsouliman, Diane Hambinintsoa, Soumia Rabi, Patrick Rallet.

4 autres adhérents sont candidats au poste d'administrateur :

Eugénie Auberger, Martine Bouilly, Marlène Lautrette, Aroussia Moreau.

Les candidats présents se présentent aux adhérents.

VOTE : à bulletin secret,

Scrutateurs : Jeannine Pinaud, Marielle Pain Favre,

Accesseurs : Marie France Joubert.

Résultats : 69 votants, 2 votes blancs, 1 abstention.

Moudar Alsouliman, Eugénie Auberger, Diane Hambinintsoa, Marlène Lautrette,

Aroussia Moreau. Soumia Rabi, Patrick Rallet ont obtenu 66 voix sur 69 votants.

Martine Bouilly a obtenu 64 voix sur 69 votants.

Tous les candidats sont élus au poste d'administrateur.



## Maison de la Gibauderie

La composition du nouveau Conseil d'Administration est donc la suivante :  
Moudar Alsouliman, Georges Apostolou, Eugénie Auberger, Martine Bouilly,  
Dominique Dupont, Diane Hambinintsoa, Catherine Guérin, Sophie Jousseume,  
Marlène Lautrette, Aroussia Moreau, Soumia Rabi, Patrick Rallet.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h25 suivie d'un apéritif de l'amitié.